



Thème : Projet ACCORDEON - Évaluation de l'impact technique, économique et environnemental de la longévité fonctionnelle en système **BMC 1 agnelage / an**

Contexte

Dans le cadre du projet ACCORDEON, une action a été dédiée à l'étude de la longévité fonctionnelle en élevage, afin de mesurer ses impacts sur les performances de l'exploitation.

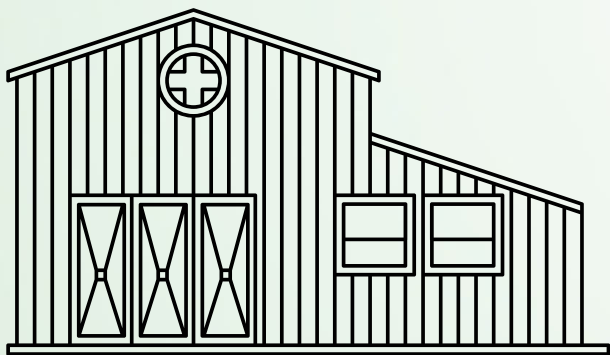
Nous avons pour cela voulu tester l'impact d'un âge moyen du troupeau plus élevé dans un système d'élevage type, ajusté aux trois races rustiques impliquées dans le projet : la BMC, la Noire du Velay et la Grivette. **Cette fiche est dédiée aux résultats obtenus en race BMC, système 1 agnelage par an.**

Accompagnés par Marc Benoît et Claire Mosnier (INRAe, Theix), nous avons réalisé ces simulations à l'aide du modèle OSTRAL (Outil de Simulation du Troupeau Ovin Allaitant), développé par Marc Benoît.

Alors est-ce qu'une amélioration de la longévité est intéressante pour nos troupeaux ? Si oui, dans quelles dimensions ?

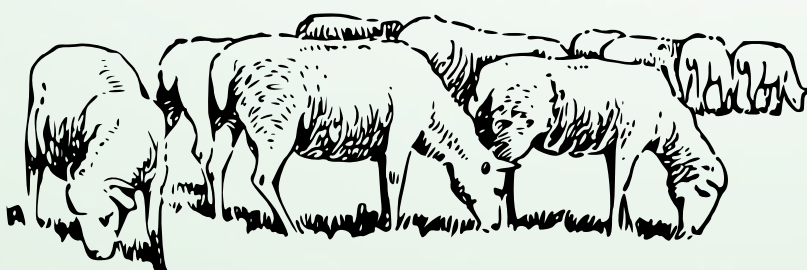
Des simulations basées sur un système d'élevage type

Avec pour objectif de produire des références pour l'ensemble des systèmes en race BMC au rythme de 1 agnelage par an, le modèle a été paramétré sur la conjoncture économique de l'année 2022 et sur un système d'élevage réel, présenté par la suite.



Exploitation mixte ovin/porcin avec 1 UTH et pas de main d'œuvre salariale

407 brebis en sélection
Vente d'agneaux de bergerie
et de jeunes reproducteurs



SFP : **63,6ha** (dont foin
34,5ha et enrubanné 15,5ha)

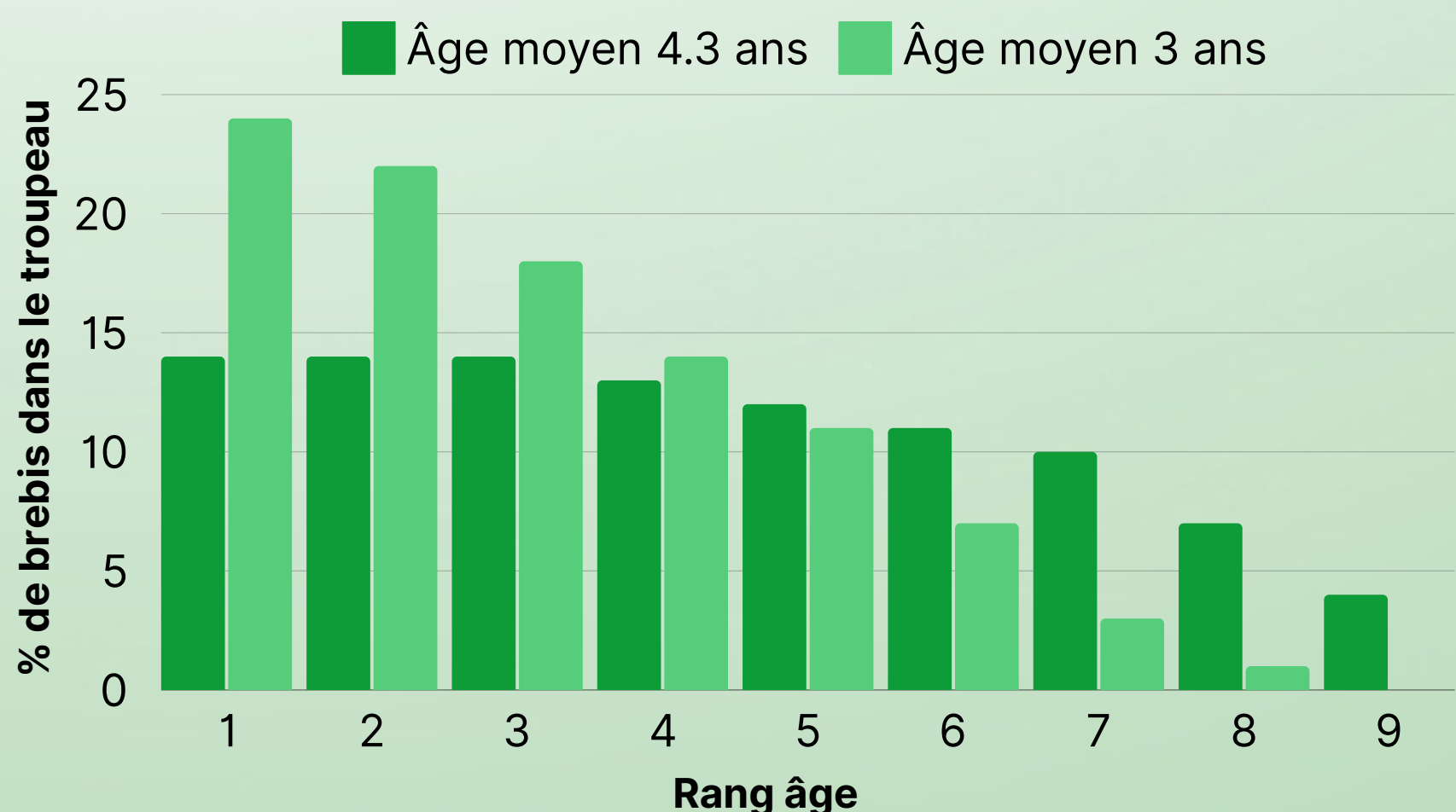
Achat : concentré brebis,
concentré agneaux et paille



L'effet de la longévité testé via une variation de la pyramide des âges

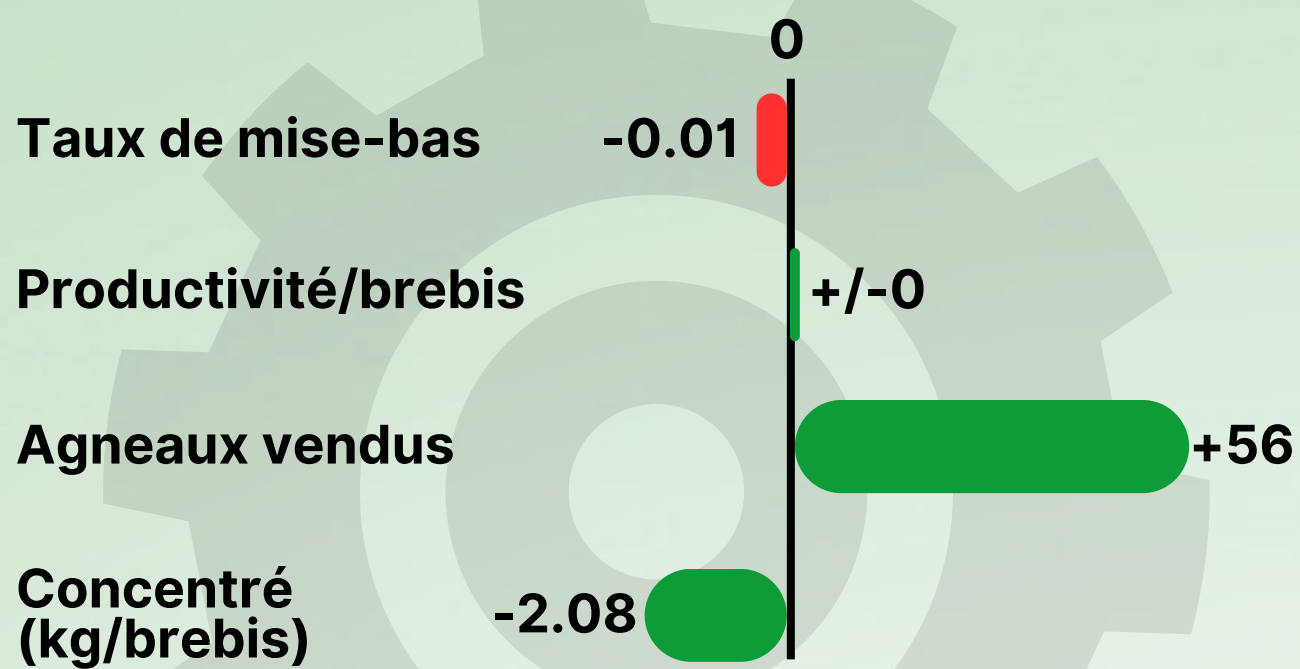
Deux scénarii ont été réalisés, basés sur les deux troupeaux ROM les plus extrêmes en terme d'âge. Un premier scénario a été basé sur le plus jeune troupeau, d'en moyenne 3 ans, avec un taux de réforme de 24%. Un deuxième scénario, a été réalisé sur la base du troupeau le plus âgé, 4,3 ans en moyenne, avec un taux de réforme de 14%.

A partir des performances moyennes des brebis de la race en 2022, les paramètres de productivité du troupeau ont été calculés pour chaque scénario en tenant compte de la pyramide des âges du troupeau, qui figure ci-contre.



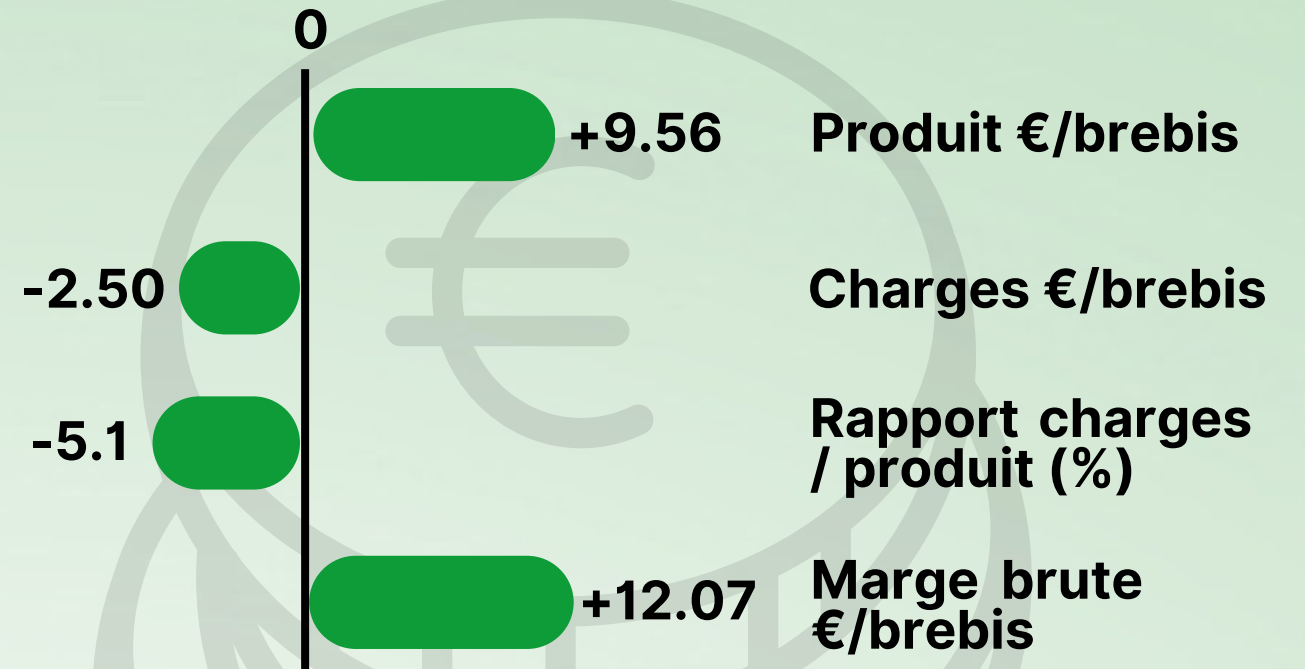
► Augmenter l'âge du troupeau de 3 à 4,3 ans : quelles évolutions sur les résultats de l'atelier ?

TECHNIQUES



Avec plus de brebis âgées mais moins de primipares dans le troupeau, les performances de production ne varient quasiment pas. Nécessitant moins d'agnelles à élever, la quantité de concentré à distribuer est diminuée et le nombre d'agneaux vendus et notamment d'agnelles est augmenté.

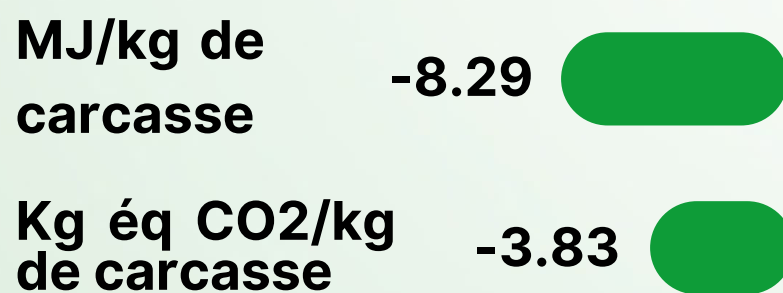
ÉCONOMIQUES



Avec une productivité qui se maintient et un nombre moindre d'agnelles de renouvellement à élever, le produit par brebis est nettement augmenté, et les charges légèrement diminuées. Cela permet une amélioration notable de la marge brute par brebis de 12.07€, ce qui n'est pas négligeable pour la performance économique de l'atelier.

Augmenter l'âge moyen du troupeau, c'est des évolutions :

ENVIRONNEMENTAUX



Une augmentation de l'âge moyen du troupeau présente également des bénéfices environnementaux. En effet, en limitant le nombre d'agnelles de renouvellement, cela diminue le nombre d'animaux improductifs à alimenter et à soigner sur la ferme. Cela se répercute directement sur l'énergie nécessaire à la production de 1 kg de carcasse d'agneau. Cela diminue aussi les émissions de gaz à effet de serre de l'atelier de production.

Les résultats présentés ci-dessus sont obtenus dans des scénarii d'optimisation. Augmenter l'âge moyen du troupeau nécessite avant tout de limiter les principales causes de réforme involontaires de l'élevage, afin de pouvoir conserver des brebis plus âgées maintenant un niveau de production intéressant. Augmenter l'âge du troupeau en gardant des vieilles brebis improductives n'aura pas le même impact sur les résultats techniques et économiques.

Bilan

- Travailler avec un troupeau plus âgé revient à travailler avec **une pyramide des âges plus équilibrée**. Cela amène à **augmenter la proportion de brebis plus âgées tout en diminuant la part d'agnelles et de jeunes brebis**.
- Dans un système 1 mise-bas par an, augmenter l'âge moyen du troupeau **n'altère pas son niveau de productivité moyen**, les performances plus faibles des brebis âgées étant compensées par l'effectif plus limité de primipares.
- Par ailleurs, une augmentation de l'âge moyen du troupeau va permettre de **réduire le taux de réforme**, et donc de **garder moins d'agnelles de renouvellement**. Les charges sont alors limitées et les produits améliorés notamment par **une augmentation du nombre d'agnelles vendues** pour la reproduction. **La marge brute par brebis et donc de l'atelier est finalement améliorée.**

www.races-ovines-des-massifs.com

Avec la participation de :

